

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juillet 2024

Convocation du 11 juillet 2024
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 14

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 18 juillet 2024.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, EDIN, JOBERT, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC.

Absents excusés : Mr Marc BERARDI donne pouvoir à Elisabeth MARQUET
Mme Nathalie LEGRAND donne pouvoir à Cédric JOUSSAUME
Mme Vanessa CULLERIER
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mr David LUCIEN donne pouvoir à Dominique CHAPON
Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Michel COURCELLE
Mme Katy LOISON

Absents : Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 11/07/2024
Affichage : 18/07/2024

Secrétaire de séance : Mr Thierry LE MARREC

Observation sur le dernier compte-rendu : Néant

OBJET : CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR LES CLASSES D'ENSEIGNEMENTS SPECIALISES (ULIS) AVEC LA COMMUNE DE BAUGE-EN-ANJOU

Madame le Maire propose signer une convention avec la commune de BAUGE-EN-ANJOU, afin de prendre en charge les frais de scolarité d'un enfant de Jarzé Villages qui y est scolarisé pour bénéficier d'un enseignement spécialisé (classe ULIS) pour l'année scolaire 2023/2024.

- participation pour un élève d'élémentaire : 534 €

Soit une participation totale de 534 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

